

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

**SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2018**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 04 SEPTEMBRE 2018 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

**MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS**

**PRESENTS :**

Jacques Blanchard siège 1  
Vicky Bombardier siège 2  
Pierre Tétrault siège 3  
Jimmy Royer siège 4  
Dany St-Amant siège 5  
Julien Bussièrès siège 6

**ABSENTS**

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale  
Manon Beauchemin, greffière

**ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 2.1 Séance ordinaire du 13 août 2018
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
  - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois d'août 2018
- 6. COMPTE-RENDU**
  - 6.1 Comités Ville
  - 6.2 Valcourt 2030
- 7. URBANISME - DEMANDE AU CCU**
- 8. ADMINISTRATION**
  - 8.1 Offre de service Monty Sylvestre, conseillers juridiques
  - 8.2 Règlement 474.3 - Amendant le règlement 474.1 complémentaire au règlement général
  - 8.3 Avis de motion - Amendement au règlement 570 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
  - 8.4 Projet pour la mise en commun d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.5 Offre de services pour une étude d'opportunité de regroupements municipaux - Michel Larouche
- 8.6 Démission de l'inspectrice municipale et adjointe aux travaux publics
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 Cahier Portrait du Val-Saint-François
- 9.2 Cahier spécial sur la Région de Valcourt
- 10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**
- 10.1 Engagement de personnel - Restaurant de l'aréna et surveillant de patinoire
- 10.2 Terrain de soccer - Fourniture et pose de clôture
- 10.3 Terrain de soccer - Offre de service pour étude d'avant-projet d'éclairage
- 11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. VARIA**
- 14.1 Club Optimiste - Demande d'accès au stationnement de l'Hôtel de Ville pour la collecte du vieux fer
- 14.2 Construction d'un terrain de soccer - Décompte 5 et acceptation provisoire
- 14.3 Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - Demande de rencontre avec le MAMOT
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

220-18-09-04

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

221-18-09-04

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2018**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 août 2018, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018 soit accepté;

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

222-18-09-04

### ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE la liste des comptes à payer au 31 août 2018 soit acceptée,
- QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 146 225.00 \$ cent quarante-six mille deux cent vingt-cinq dollars.

### Certificat de disponibilité de crédits

\_\_\_\_\_  
Paul Roy, Trésorier

\_\_\_\_\_  
Date

ADOPTÉE

223-18-09-04

### CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal autorise messieurs les conseillers Pierre Tétrault et Dany St-Amant à participer au souper *Bison en fête*, le samedi 20 octobre prochain pour l'organisme du Centre d'action bénévole de Windsor et organisé par la municipalité de Saint-Claude, au coût de 50 \$ par billet.
- QUE le Conseil municipal autorise monsieur le Maire Renald Chênevert à participer à la 22<sup>e</sup> édition du *Vins et Fromage* au profit du Parc historique de la Poudrière de Windsor, au coût de 80 \$.

ADOPTÉE

224-18-09-04

### OFFRE DE SERVICE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D' autoriser le Maire et la Directrice générale ou tout autre représentant mandaté par la directrice générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc. au besoin et au forfait de consultation, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, selon les termes de l'offre datée du 21 août 2018.

Le Conseil municipal accepte de retenir une banque d'heures à taux réduit, soit 15 heures durant l'année 2018, représentant un montant de 2 400 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

225-18-09-04

### RÈGLEMENT 474.3 - AMENDANT LE RÈGLEMENT 474.1 COMPLÉMENTAIRE AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le règlement **474.3 AMENDANT LE RÈGLEMENT 474.1 COMPLÉMENTAIRE AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE VALCOURT**, dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

*L'amendement redéfinit les restaurants ambulants ainsi que la documentation à fournir pour l'opération et la tarification de ceux-ci.*

Une dispense de lecture dudit règlement a été demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie du règlement est accessible ce soir dans la Salle du Conseil, au bureau de l'Hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

226-18-09-04

### AVIS DE MOTION - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 570 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Monsieur le conseiller Jimmy Royer donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du **RÈGLEMENT 570-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 570 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**.

Monsieur le conseiller Jimmy Royer dépose et présente le projet de règlement.

L'amendement ajoute une règle au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, soit :

**« 9. Obligation suite à la fin de l'emploi**

*Il est interdit aux employés suivants de la municipalité :*

- 1) *Le directeur général et son adjoint;*
- 2) *Le trésorier et son adjoint;*
- 3) *Le greffier et son adjoint;*

*d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité.*

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil et accessible ce soir dans la salle du Conseil, le tout conformément à la loi. De plus, celui-ci peut être consultée au bureau de la ville de Valcourt et accessible sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

227-18-09-04

### PROJET POUR LA MISE EN COMMUN D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL

ATTENDU QUE le 21 août 2018 a eu lieu une rencontre des maires, conseillers et directeurs généraux de sept (7) municipalités soit les municipalités de Lawrenceville, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Bonsecours, Canton de Valcourt, Maricourt, Racine et la Ville de Valcourt concernant la possibilité de réaliser une étude de faisabilité ou d'opportunité de mise en commun d'infrastructure, de services ou d'activités desdites municipalités;

ATTENDU QUE chacun des conseils doit prendre l'engagement d'acheminer à la municipalité de Racine son intention d'adhérer, ou non, à la poursuite de la démarche, soit de faire une demande d'aide financière, au plus tard le 14 septembre 2018, pour la réalisation d'une étude de faisabilité ou d'opportunité pour la mise en commun d'infrastructure, de services ou d'activités desdites municipalités;

ATTENDU QUE la municipalité de Racine a demandé une soumission à la firme Michel Larouche consultants RH Inc. pour réaliser ladite étude de faisabilité ou d'opportunité;

ATTENDU QUE les coûts de l'étude seraient défrayés par les municipalités participantes de la façon suivante :

- 50% du coût selon sa richesse foncière uniformisée + 50% du coût selon sa population.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt désigne la municipalité de Racine, responsable du projet et autorise le dépôt du projet dans le cadre de la demande d'aide financière;

QUE la Ville de Valcourt accepte de défrayer sa part dans les coûts inhérents au projet dans les proportions décrites ci-haut.

ADOPTÉE

228-18-09-04

### OFFRE DE SERVICES POUR UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE REGROUPEMENTS MUNICIPAUX - MICHEL LAROUCHE

ATTENDU QUE le 21 août 2018 a eu lieu une rencontre des maires, conseillers et directeurs généraux de sept (7) municipalités soit les municipalités de Lawrenceville, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Bonsecours, Canton de Valcourt, Maricourt, Racine et la Ville de Valcourt concernant la possibilité de réaliser une étude de faisabilité ou d'opportunité de mise en commun d'infrastructure, de services ou d'activités desdites municipalités;

ATTENDU QUE chacun des conseils doit prendre l'engagement d'acheminer à la municipalité de Racine son intention d'adhérer, ou non, à la poursuite de la démarche, soit de faire une demande d'aide financière, au plus tard le 14 septembre 2018, pour la réalisation d'une étude de faisabilité ou d'opportunité pour la mise en commun d'infrastructure, de services ou d'activités desdites municipalités;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE la municipalité de Racine a demandé une soumission à la firme Michel Larouche consultants RH Inc. pour réaliser ladite étude de faisabilité ou d'opportunité;

ATTENDU QUE les coûts de l'étude seraient défrayés par les municipalités participantes de la façon suivante :

- 50% du coût selon sa richesse foncière uniformisée + 50% du coût selon sa population.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise la municipalité de Racine à signer l'offre de services de Michel Larouche consultant RH Inc.;

QUE la Ville de Valcourt accepte de défrayer sa part dans les coûts inhérents au projet dans les proportions décrites ci-haut

ADOPTÉE

### **DÉMISSION DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE ET ADJOINTE AUX TRAVAUX PUBLICS**

Le Conseil municipal prend acte de la démission déposée en date du 23 août dernier par madame Fannie Pelletier-Beaudry à titre d'inspectrice et adjointe aux travaux publics, effective à compter du 01 octobre 2018.

229-18-09-04

### **CAHIER PORTRAIT DU VAL-SAINT-FRANÇOIS DEMANDE DE PUBLICATION**

ATTENDU QUE le Service de développement régional et local de la MRC du Val-Saint-François (SDRL) en collaboration avec les journaux La Pensée de Bagot et l'Étincelle publieront, le 28 novembre prochain, un cahier spécial sur le «*Portrait du Val-Saint-François, Une région à découvrir*» et demandent au Conseil municipal de faire paraître une publicité à l'intérieur de cette édition spéciale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de publication spéciale sur le «*Portrait du Val-Saint-François, Une région à découvrir*», qui sera publié, le 28 novembre 2018, à l'intérieur des journaux La Pensée de Bagot et l'Étincelle, représentant une (1) page couleur et un montant de 994 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

230-18-09-04

**CAHIER SPÉCIAL SUR LA RÉGION DE VALCOURT – JOURNAL LA TRIBUNE  
DEMANDE DE PUBLICATION**

ATTENDU QUE le journal La Tribune publiera un (1) cahier spécial, le 14 septembre prochain, sur «*La Région de Valcourt*» et demande au Conseil municipal de réserver un espace publicitaire dans ce cahier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de publication spéciale dans le cahier «*La Région de Valcourt*» qui sera publié le 14 septembre 2018 à l'intérieur du Journal La Tribune, représentant 1 page (couleur) à l'endos dudit cahier, au montant de 1 200 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

231-18-09-04

**ENGAGEMENT DE PERSONNEL  
RESTAURANT DE L'ARÉNA ET SURVEILLANT DE PATINOIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes à titre d'employés au restaurant de l'Aréna et surveillant de patinoire aux Services récréatifs et communautaires de la Ville de Valcourt, pour la saison 2018-2019, et selon la Politique des bénéfices marginaux, soit :

<b>Responsable</b>	<b>Taux horaire</b>
Véronique Dubois	13,00\$
<b>Préposé à la cantine</b>	
Laurie Bourassa	12,25\$
Amélya Bourassa	12.00\$
Cathy Dubois	12.00\$
<b>Surveillant de patinoire</b>	
Sébastien Champagne :	12.00\$
Nicolas Yerly Cloutier (réserviste)	12.00\$

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

232-18-09-04

### **TERRAIN DE SOCCER - FOURNITURE ET POSE DE CLÔTURE PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION**

ATTENDU QUE des demandes de soumissions, par appel d'offre sur invitation, pour la fourniture et pose de clôture au terrain de soccer, ont été demandées, le 16 août 2018;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le mercredi 29 août 2018 à 11:00 heures et le résultat des deux (2) soumissions reçues est le suivant:

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT</b> (taxes non incluses)
Clôture Laplume 2014	34 788.14 \$
Clôtures et Rampes DB Inc.	32 602.60 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission du plus bas soumissionnaire, soit celle de Clôtures et Rampes DB Inc. pour la fourniture et pose de clôture au terrain de soccer, telle que demandée, le 16 août 2018 et la soumission présentée et signée, en date du 28 août 2018.

ADOPTÉE

233-18-09-04

### **TERRAIN DE SOCCER OFFRE DE SERVICE POUR ÉTUDE D'AVANT PROJET D'ÉCLAIRAGE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service venant de EXP Inc. pour la réalisation d'une étude d'avant-projet d'éclairage du terrain de soccer, telle que déposée en date du 31 août 2018.

ADOPTÉE

234-18-09-04

### **CLUB OPTIMISTE - DEMANDE D'ACCÈS AU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE POUR LA COLLECTE DU VIEUX FER**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre du *Club Optimiste de Valcourt* informant que l'organisme désire organiser une activité écologique permettant la récupération du vieux fer. Cette activité permet d'amasser des fonds pour les jeunes;

Pour se faire, le Club Optimiste demande l'autorisation d'utiliser le stationnement de l'Hôtel de Ville, le samedi 20 octobre prochain, de 8h00 à 12h00;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande du *Club Optimiste de Valcourt*, à l'effet d'utiliser le stationnement de l'Hôtel de Ville, le samedi 20 octobre prochain, pour la journée écologique de récupération du vieux fer.

L'acceptation est conditionnelle à ce que l'organisme laisse les lieux dans le même état qu'il se trouvait avant la tenue de l'activité et que le conteneur soit ramassé la même journée.

ADOPTÉE

235-18-09-04

### **CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SOCCER DÉCOMPTÉ 5 ET ACCEPTATION PROVISOIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à émettre le paiement du décompte progressif no 5, au montant de 15 081.72 \$ (taxes incluses), à l'entrepreneur Construction Groupe Prévost Inc. relativement aux travaux de construction du terrain de soccer (11 joueurs), tel que recommandé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, dans sa lettre datée du 31 août 2018;

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à signer le décompte progressif no 5 et l'acceptation provisoire des travaux.

ADOPTÉE

236-18-09-04

### **STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LE MAMOT**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt désire avoir une rencontre avec le bureau du MAMOT, responsable de la stratégie québécoise de l'économie de l'eau potable, afin de discuter de la complexité de la configuration du réseau d'aqueduc alimentant les deux (2) municipalités, soit le Canton et la Ville de Valcourt, ainsi que de la difficulté à établir le volume d'eau respectif utilisé par chacune des municipalités au moment de la confection des bilans annuels de la stratégie québécoise d'économie de l'eau potable;

QU' avant d'entreprendre les investissements majeurs demandés pour les municipalités, le Conseil municipal désire s'assurer que les actions recommandées dans le cadre de la stratégie donneront les résultats escomptés et ne nécessiteront pas d'autres investissements majeurs occasionnés par le mauvais choix de départ permettant d'identifier le volume d'eau respectif de chacune des municipalités;

La Ville désire rappeler qu'une demande similaire en vue de cette rencontre avec les responsables du MAMOT avait déjà été adressée à l'automne 2017 à notre chargé de projet, monsieur. Abdou Soumare, et que la municipalité demeure toujours dans l'attente de cette rencontre demandée afin de nous assurer que nous ciblons bien au départ la meilleure action à entreprendre pour l'établissement de nos volumes d'eau respectifs.

ADOPTÉE

237-18-09-04

**CONFIRMATION D'ÉTABLIR DES SOUS-CATÉGORIES D'IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS**

ATTENDU l'entrée en vigueur de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*;

ATTENDU QUE cette loi modifie la *Loi sur la fiscalité municipale* en y ajoutant des règles permettant aux municipalités de répartir la composition de la catégorie des immeubles non résidentiels en sous-catégories;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 71.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, une municipalité qui entend se prévaloir de ce pouvoir doit, par résolution de son conseil, avant que le rôle ne soit déposé et au plus tard le 15 septembre de l'année pertinente, exprimer son intention d'établir des sous-catégories d'immeubles dans cette catégorie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt confirme son intention d'établir des sous-catégories d'immeubles non résidentiels conformément aux dispositions des articles 244.64.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

QUE la répartition de la composition de la catégorie d'immeubles non résidentiels soit déterminés par résolution du conseil adopté avant le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

ADOPTÉE

238-18-09-04

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19h28

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Manon Beauchemin, Greffière